

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

EXTRAIT

du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **27**

Procurations : **4**

Nombre de conseillers
absents : **2**

OBJET :

**Ouverture anticipées
des dépenses
d'investissement 2025 –
budget annexe SIC
(Service Industriel et
Commercial)**

SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 décembre à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 11 décembre 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie,
sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,
Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel
COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-
RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN,
Thierry BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX,
Bernard DUNIAT, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE
et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON ;
Serap ALP à Eric BOUCOURT ;
Christophe MANKA à Claude GOUILLON-CHENOT ;
Farida LAID à Francis ROUX ;

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;

Secrétaire de séance :

Francis ROUX

OUVERTURE ANTICIPÉES DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 – BUDGET ANNEXE SIC (SERVICE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL)

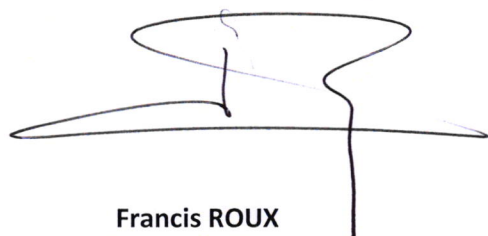
- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 1612-1 ;
- **Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4 ;
- **Considérant** qu'il est proposé d'autoriser le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2025 avant le 15 avril 2025, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2024 (opérations réelles, sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette ») ;
- **Considérant** que pour le budget annexe SIC, les crédits ouverts en dépenses d'investissement, étant de 286 728,62 euros, il est proposé la répartition suivante :

Chapitre	Nature	Montant en Euros
Chapitre 23 – immobilisation en cours	2313 – Constructions	71 657,00 €
Sous total chapitre 23		71 657,00 €
Total Général		71 657,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE :


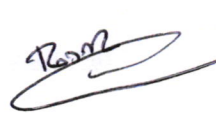
- **Autorise** le Maire, en attendant le vote du budget primitif 2025, à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2024 (opérations réelles, sauf reports et hors chapitre 16 « remboursement de la dette ») telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Francis ROUX

Le Maire,



Stéphane RODIER